

JENNY BRUMME (Leipzig)

La Révolution comme retour à la tradition – stratégies discursives des libéraux dans les Cortès de Cadix, 1810–1813

Zusammenfassung

Der Diskurs der spanischen Liberalen konstituierte sich im wesentlichen in den politischen Auseinandersetzungen in den Cortes (1810–1813) und der Presse von Cadix und wurde von Themen getragen, die bereits die Aufklärung und Französische Revolution beherrschten. Dabei entwickelten die Liberalen zwei grundlegende Diskursstrategien. Einerseits übernahmen sie die Sprache der Revolution (z. B. „Libertad“). Andererseits suchten sie sich gegen den französischen Sprachgebrauch und damit den ihrer Feinde im Unabhängigkeitskrieg (1808–1814) abzugrenzen (z. B. Ablehnung von „revolución“) und orientierten sich an mittelalterlichen Traditionen, die ihnen auch Bezeichnungen für neue Institutionen und Errungenschaften lieferten (z. B. „Cortes“).

Parmi les transformations essentielles¹ survenues dans la structure de communication de la société espagnole au début du 19^e siècle, se trouve la constitution du discours politique des «libéraux»²; sa phase d'apparition peut se circonscrire essentiellement à la période de la première Révolution (1808–1814) en Espagne au 19^e siècle. Le coup d'envoi de ce fait qu'une opinion différente des positions absolutistes puisse être représentée sous une forme plus efficace auprès des masses que ce n'avait été le cas jusque là pour les Lumières, fut la liberté de la presse, qui régna «de facto» depuis le début de la Guerre d'indépendance et fut décrétée par les Cortès le 5. 11. 1810. Celui-ci fut suivi en outre, le 22. 2. 1813 par le décret sur l'abolition de l'Inquisition. A l'intérieur des possibilités discursives des absolutistes apparut donc une langue politique dans et avec laquelle les forces bourgeoises formulèrent et essayèrent de réaliser leur prétention à assumer la direction politique de la Révolution et leur objectif d'abolir «les fondements économiques, sociaux et institutionnels essentiels du système féodal-absolutiste» (KOSSOK 1982, 151). On remarquera, en outre, que le discours politique des libéraux s'institutionnalisa avant tout dans les Cortès (Constitution de Cadix, décrets, débats parlementaires), dans lesquelles les libéraux furent majoritaires jusqu'aux nouvelles élections du 1. 10. 1813, et dans la presse, c'est-à-dire avant tout dans la presse de la région de Cadix, où l'élément bourgeois s'imposa, par opposition à la domination de la noblesse, du clergé et de la bureaucratie qui resta intacte dans les

¹ Sur d'autres transformations, comme le fait que la guerre d'Indépendance eut l'effet d'un catalyseur sur le développement de la conscience linguistique dans les régions de Galice, du Principat de Catalunya, des Iles Baléares et de Valence, voir mon article (BRUMME 1987).

² KOSSOK (1982, 147) distingue dans le camp antinapoléonien le parti de restauration proabsolutiste, le centre libéral-aristocrate et grand-bourgeois et la gauche démocratique bourgeoise.

provinces (ibid., 149). Qu'il nous suffise ici de renvoyer à des périodiques tels que : «La Abeja Española», «El Diario Mercantil», «El Redactor General», «El Robespierre Español» et «El Semanario Patriótico».³

Avec la participation des forces bourgeoises à des possibilités discursives importantes, ils purent introduire dans la discussion politique, afin de conforter leur prétention à l'hégémonie, des thèmes qui dominaient déjà les Lumières et la Révolution française, ce qui était accompagné et devait être accompagné par la diffusion de leur usage linguistique. Les débats dans les Cortès, qui étaient saisis, suivis, soutenus et évalués par les périodiques et d'autres publications, sont marqués par les tentatives des libéraux pour imposer un certain vocabulaire, significations de termes, expressions phraséologiques, modèles de textes, etc.⁴, ce que l'on peut suivre, par exemple, à l'aide du développement de champs sémantiques comme «libertad», «igualdad», «felicidad», «propiiedad», «patria», «nación», «luz/luces», etc.

Les affrontements idéologiques et la polarisation dans les Cortès en champions de l'absolutisme d'une part et représentants de l'héritage des idées progressistes ou révolutionnaires de l'autre se reflètent dans l'apparition de deux néologismes qui marquent symboliquement les contenus politiques propagés par les deux camps et rendaient possible ce rattachement à l'un ou l'autre côté, ou la prise de position pour l'un ou l'autre côté. En outre, ils donnent également des informations sur l'adoption de certains termes et l'utilisation d'un certain lexique, etc., par chacun des deux groupements politiques. Au cours de la discussion sur la liberté de la presse en octobre 1810, ceux qui se prononcèrent au nom du progrès («progreso de las luces», «progreso de civilización», «progreso de ciencias») et de la diffusion des Lumières auprès des masses populaires («ilustración», «educación») pour la «libertad de imprenta» reçurent la dénomination de «liberales» (cf. LLORENS 1958, 53; SEOANE 1968, 158). La substantivisation de l'adjectif, qui était déjà entrée dans le lexique politique en France et qui était utilisée en Espagne pour désigner le groupement politique des adversaires de l'absolutisme, doit être rapproché de l'usage fréquent qu'ils firent du lexème «libertad», de leur profession de foi de défenseurs de la «liberté», au sens de l'obtention des conditions essentielles à l'établissement de la domination économique et politique de la bourgeoisie («libertad de trabajo», «libertad del hombre», «libertad del ciudadano», «libertad de imprenta», etc.) ainsi que leur invocation constante des «ideas» ou «principios liberales» (cf. SEOANE 1968, 157 sqq.). Ainsi le «Semanario Patriótico» expliqua-t-il le mot «liberales» par «defensores de la Constitución y de la libertad» (29. 8. 1811); et aussi dans l'article «Definición de las voces liberal y servil» (14. 2. 1814) du «Diario Mercantil» il est écrit : «El liberal es, . . . , el amigo de que el ciudadano goce de aquella justa libertad que solo le sujeta a la razón . . . el liberal es defensor de la libertad». La dénomination, qui s'impose rapidement — sans parler du fait que ce terme était vraisemblablement empreint d'autodésignation — prouve, par conséquent, que les libéraux avaient réussi à introduire efficacement dans la lutte pour la prédominance de leur

³ SEOANE parle de « el primer lenguaje constitucional » et fait également référence au rôle de la presse (1968); de même VILAR (1973), qui déplore le fait que la langue de la presse n'ait pas fait l'objet d'études permettant de déterminer plus exactement la signification de «nación» et «patria».

⁴ La politique linguistique doit donc être ici considérée en particulier du point de vue de la «régulation sociale du discours» (BOCHMANN 1987, 9), elle doit en tout cas compléter par des données de la législation en matière de langue.

discours politique, pour obtenir des possibilités d'expression politique, le thème de «liberté» comme l'un des buts, comme objet de leur lutte politique au sens de la résolution de la question sociale et de la question du pouvoir (dépassement du système féodal-absolutiste), c'est-à-dire qu'ils revendiquèrent pour eux-mêmes et investirent le champ sémantique de «libertad»/«liberal» et le retirèrent à la prise du parti adverse. A la différence de cela, on peut remarquer que «liberté» au sens de libération de la domination étrangère napoléonienne («libertad nacional», «libertad de la Patria», «la libertad española», «nuestra libertad», etc.) est un thème que les deux côtés diffusèrent avec un champ sémantique commun.

Quels champs sémantiques, quels lexèmes, etc. les libéraux exclurent-ils de leur usage linguistique ou n'utilisèrent-ils que pour stigmatiser leur adversaire, quels champs sémantiques, lexèmes, etc. caractérisent le discours des absolutistes? On peut esquisser une réponse à ces questions à l'aide du néologisme «los serviles». Cette dénomination, utilisée par les libéraux pour dénigrer leur adversaire est antonyme de «libertad» et se trouve en relation directe avec «servidumbre», «esclavitud», «opresión», «tiranía», «despotismo» ou métaphoriquement «cadenas», «grillos», «yugos» (ibid., 138). Selon le «Semanao Patriótico» (29. 8. 1811) ce nom s'explique par la lutte menée par les absolutistes pour la «servidumbre» dans leur discours. Ce qui a également contribué à imposer cette dénomination, c'est l'effet exemplaire du couple conceptuel «artes liberales»/«artes serviles» ainsi, sans doute, que la force d'impact de la trouvaille poétique d'EUGENIO TAPIA, qui, dans un poème, écrivit : «ser-vil» (avec trait d'union : être vil). Malgré la connotation initialement (et en fin de compte intentionnellement) péjorative, les absolutistes utilisèrent «serviles» très rapidement pour s'autodésigner. Ainsi se trouve indiqué, à mon avis, le fait que les libéraux avaient déjà acquis une position qui leur permettait d'attaquer avec des moyens efficaces le discours de leur adversaire, de réglementer la langue politique dans leur sens et étaient en train d'acquiescer la prédominance de leur discours politique. Un indice supplémentaire en est le fait que FERDINAND VII, après son retour, interdit les deux dénominations de «liberal» et de «servil» (ibid., 212).

La discussion sur la Constitution renvoie une image analogue. Nous évoquerons à titre d'exemple les controverses sur l'un des nouveaux principes politiques fondamentaux, la «soberanía nacional» ou «soberanía del pueblo». Alors que pour les absolutistes la souveraineté populaire représentait une solution transitoire en attendant le retour de FERDINAND VII, les libéraux s'efforcèrent de lui donner un ancrage juridique et de réformer en conséquence la structure politique de l'Espagne. Au cours de la discussion sur l'article 3, les libéraux défendirent par l'adverbe «esencialmente» l'idée que la souveraineté était inaliénable, indivisible, illimitée et imprescriptible («inalienable», «inenajenable») et inhérente au peuple («ella reside esencialmente/inherentemente en el pueblo», «es un derecho inherente a (la nación)», «qualidad de que no puede desprenderse la nación»; ibid., 55-57). Ils reconnaissent ainsi la position et l'usage linguistique de la Révolution française.⁵ Pour les absolutistes, la souveraineté était initialement inhérente au peuple, mais celui-ci l'avait transmise pleinement et irréversiblement au monarque. Ils voulaient voir remplacer «esencialmente» par «radicalmente» ou «originariamente» et désignaient par exemple dans leurs publications

⁵ Dans la «Déclaration des droits de l'homme et du citoyen» de 1789 on peut lire à l'article 3 : «Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.»

le roi comme «soberano», ce contre quoi les journaux libéraux comme «El Redactor General» (5. 3. 1812, 5. 6. 1812, 20. 6. 1812) et «El Diario Mercantil» (14. 2. 1814) protestèrent vigoureusement (ibid., 61 sq.). Toutefois, c'est la position libérale qui fut fixée dans la Constitution de Cadix: «La soberanía reside esencialmente en la Nación, y por lo mismo pertenece a ésta exclusivamente el derecho de establecer sus leyes fundamentales».

Que les libéraux aient accordé une place fondamentale à la terminologie politique en tant qu'expression de concepts politiques et qu'ils aient veillé aux termes fixés par eux, deux décrets en font foi: Le 12. 8. 1812 ils édictèrent une «Orden para que en los papeles de oficio usen las autoridades del lenguaje adoptado en la Constitución» qu'ils renforcèrent par une seconde «Orden que la Regencia se sujete en un todo al lenguaje de la Constitución» du 8. 10. 1812. Le coup d'envoi avait été donné par l'utilisation de la dénomination «dominios de Indias» par le ministère de la guerre — au lieu de «España ultramarina» («España Americana», «provincias españolas de América», «provincias ultramarinas») dont l'équivalence juridique, proclamée et confirmée par la Constitution, devait également trouver son expression dans la langue. Dans le second cas, le Conseil de régence avait utilisé «gefes políticos» au lieu de «jueces políticos», une entorse aux nouvelles dénominations introduites dans le sillage de la séparation des pouvoirs pour désigner les différents postes. C'est dans le même sens qu'allaient les décrets qui par exemple établissent certains jours commémoratifs⁶ tels que le décret rebaptisant dans chaque ville les places où la Constitution avait été proclamée en «Plaza de la Constitución» (14. 8. 1812).⁷ Donc, bien que les libéraux

⁶ Les Cortès fixèrent comme jours commémoratifs: le 2 mai, «Día de la conmemoración de los difuntos, primeros mártires de la libertad española en Madrid» (décrets de 2. 5., 18. 5. 1811, 29. 1. 1812), le 24. 9., «aniversario de la instalación de las Cortes» (22. 9. 1811, 23. 9. 1812) et le 19. 3., «aniversario de la publicación de la Constitución política de la Monarquía» (15. 3. 1813).

⁷ Les ambitions de réglementation linguistique des Cortès se tournèrent aussi vers la production de modèles de textes, grâce auxquels le travail des différentes institutions devait être unifié et/ou réglé de manière nouvelle dans le sens de la séparation des pouvoirs. Ainsi les décrets du 27. 10. 1812 et du 13. 4. 1813 sont-ils accompagnés de modèles pour les formulaires de nomination des fonctionnaires de justice (Decretos 1987, 696—704) et d'exposition des «Cartas de Naturaleza» et «Cartas de Ciudadano» (ibid., 852—855). De même, dans l'article 155 de la Constitution et dans le décret du 12. 4. 1813, les formules initiales d'adoption des lois par le roi ou le conseil de régence furent fixées. Le décret sur la «clasificación y pago de la deuda nacional» du 13. 9. 1813 est accompagné de sept esquisses de formulaires qui suivent un modèle strict et uniforme et portent, chose intéressante, comme en-tête une datation rarement attestée dans les décrets («Año VII del reinado del Sr. D. FERNANDO VII y segundo de la Constitución política de la Monarquía»; ibid., 1067—1072), qui ont sans doute pour modèle la Révolution française. En outre, les Cortès utilisèrent souvent la possibilité de conférer des titres tels que «benemérito de la patria» à des personnes (30. 6. 1811, 13. 1., 24. 1., 19. 5. 1812, 17. 3. 1813) ou «Noble y leal», «Muy noble y leal», «Muy noble y muy leal» (24. 7. 1811, 9. 7., 8. 12. 1812, 1. 4. 1813) à des villes. Le modèle de texte apparu à cette occasion transmettait également les valeurs sous une forme stéréotypée (par exemple «defensa de la libertad nacional/española», «defensa de nuestra libertad e independencia», «defensa de nuestra santa causa», «heroico patriotismo», «lealtad y patriotismo»). Il faut mentionner aussi les efforts pour démocratiser la langue qui se reflètent dans la discussion sur l'abolition des formules de politesse, des salutations et des titres exprimant une inégalité (par exemple Magestad, Alteza, Excelencia, Señoría Ilustrísima; verbigracia, a los reales pies de Vuestra Magestad, los vasallos de Vuestra Magestad).

aient essayé d'un côté de diffuser la pensée héritée de la Révolution et le vocabulaire correspondant, qui portait évidemment l'empreinte des Lumières et de la Révolution française, ils se trouvèrent d'un autre côté contraints de tenir compte du discrédit jeté sur la Révolution française par l'absolutisme, de l'attitude négative à son égard et du besoin de créer une image de l'ennemi dans la lutte contre les Français. Ils reflètent constamment le fait qu'ainsi également certains noms leur sont retirés, etc. Ainsi le «*Semanario Patriótico*» de plaignait-il dans l'article «*De los nombres libertad e igualdad*» (25. 5. 1809), que «*libertad*» soit désormais synonyme de «*desorden*» et «*igualdad*» de «*anarquía*». A propos de «*constitución*» il constate: «*. . . la palabra 'constitución' . . . lleva consigo la idea de las atrocidades con que la acompañaron los franceses en el tiempo de su desastrosa revolución*» (5. 9. 1811). La junte centrale fonda également sa décision d'abandonner le mot «*constitución*» («*se omite la voz 'Constitución'*») de la manière suivante: «*porque parece que queremos imitar a los franceses a quienes debemos detestar, tanto en el objeto como en la expresión*». Une connotation péjorative fut associée également à «*revolucionario*» et «*moderno*» par l'emploi synonymique de «*jacobino*», «*hereje*», «*impío*», «*ateo/ateísta*», «*cismático*», «*jansenista*», «*francmasón*» (ibid., 47, 173, 185, 194) dans les attaques des absolutistes contre les libéraux. Pour se protéger ou se défendre contre le reproche de francophilie ou contre l'accusation de suivre les maximes de la Révolution française et de Napoléon, les libéraux développèrent la stratégie discursive suivante: Pour imposer leurs idées, ils invoquèrent les traditions médiévales de leur propre pays, des droits régionaux, etc. (ou bien l'état de société originel, au sens rousseauiste). En tout cas, ils furent ainsi contraints à des compromis politiques et linguistiques, à rayer certains points de leur programme révolutionnaire. On le voit clairement au champ sémantique de «*revolución*»/«*innovación*» qui devient presque tabou dans le discours des libéraux. Quand ils l'utilisent tout de même, ils établissent immédiatement une distinction avec les événements français. En ce qui concerne les transformations en Espagne après 1808, c'est surtout leur caractère modéré, non sanglant, réformiste qui est souligné: «*comparar la revolución española con la francesa: esto es lo mismo que comparar el sol con las tinieblas*» (cité ibid., 45). Selon eux, leur programme n'est pas sous-tendu par l'idée de «*revolución*», mais par celle de «*renovación*», «*restauración*», «*restitución*» (ibid., 187).

C'est dans ce sens que les libéraux recoururent par exemple pour désigner l'institution nouvellement fondée du «*Congreso nacional*» ou «*cuerpo legislativo*» comme il se nomma au début, au vieux nom de «*Cortes*», bien que celles-ci n'eussent aucun ou eussent peu de points communs avec les Cortès médiévales.⁸ D'autres désignations furent abrogées, avec pour motif «*de no imitar a los franceses en esta denominación*» (ibid., 100). Néanmoins, la stratégie discursive consistant à chercher refuge dans l'histoire du pays ne fut pas toujours couronnée de succès. Dès les affrontements au sujet de la désignation de la loi fondamentale comme «*constitución*» dans les Cortès, JOVELLANOS s'en était servi entre autres dans la «*Consulta a las Cortes por estamentos*» (Sevilla 21. 5. 1809). Il affirmait que l'Espagne n'avait pas besoin d'une nouvelle Constitution, mais qu'il s'agissait de redécouvrir et d'améliorer («*mejorar*», «*reformat*»)

⁸ Ceci se reflète clairement dans le vocabulaire nouveau qui permet de réglementer les actes de communication dans les Cortès: «*presidente*», «*vice-presidente*», «*hacer una proposición*», «*votar/votación/voto*», «*admitir a la discusión*», «*pedir la palabra*», «*por aclamación*», «*por escrutinio*», «*levantarse los que están por la afirmativa*», «*dirigir representaciones a las Cortes*», etc. (SEOANE 1968, 100).

l'ancienne, oubliée («*oscurecida*», «*olvidada*»), non point «*alterar*», mais «*reformular*». Cette tactique de masquage fut reprise par les libéraux dans les discussions des Cortès. Ainsi pouvait-on lire dans le préambule du projet de Constitution que celui-ci ne contenait rien de vraiment neuf («*nada nuevo en la sustancia*») et que seules la disposition et la méthode de classement étaient nouvelles (*ibid.*, 106). Le recours à la tradition médiévale et le rejet des idées héritées de la Révolution étaient toutefois si peu convaincants que la tactique essuya des critiques, particulièrement dans leurs propres rangs et de la part de la gauche (*cf. ibid.*, 105 sq.).

MARX caractérisa la Constitution de Cadix dans les termes suivants: «une reproduction des anciens fueros vus toutefois sous l'éclairage de la Révolution française et adaptée à la société moderne» (MEW 10/467): il saisit ainsi de manière exemplaire les deux stratégies discursives fondamentales des libéraux bourgeois. Elles signalaient ainsi à l'égard de leurs adversaires politiques et idéologiques une offre de compromis, c'est-à-dire la Révolution comme retour à des traditions anciennes, comme modernisation de l'absolutisme, mais non pas comme hégémonie radicale-bourgeoise de caractère jacobin. Aux yeux de leurs alliés, la lutte pour «révolutionner» la langue voilait au contraire dans une large mesure le fait qu'ils ne voulaient pas vraiment poursuivre et approfondir la Révolution, ce qui fut particulièrement évident dans la dernière phase de la Révolution (de mars 1812 à mai 1814), lorsqu'il importa de consolider les succès remportés au niveau linguistique (décrets de réformes, Constitution) par une application pratique. Les idées ne furent suivies d'aucune action, la «*revolución de nombres*» d'aucune «*revolución de cosas*».⁹

Bibliographie

- BOCHMANN, K. (1987): *Sprachpolitische Forschung: Theoretische Prämissen, Gegenstände, Methoden*, in: *Linguistische Arbeitsberichte der Karl-Marx-Universität Leipzig* 62, 2–14.
- BRUMME, J. (1987): *Langzeitwirkungen der Französischen Revolution: Der Spanische Unabhängigkeitskrieg (1808–1814) als Katalysator für die Entwicklung des Sprachbewusstseins in Galicien, Katalonien, auf den Balearischen Inseln und im Land València*, in: *LAB* 62, 70–87.
- Decretos 1987*: Colección de decretos y órdenes de las Cortes de Cádiz (1810–1813). Cortes Generales. 175 aniversario de la Constitución de 1812, Madrid.
- KOSSOK, M. (1982): *Unabhängigkeitskrieg und Revolution in Spanien 1808–1814*, in: KOSSOK, MANFRED (Hrsg.), *Revolutionen der Neuzeit 1500–1917*, Berlin, 143–160.
- (1987): *Karl Marx und der spanische Revolutionszyklus des 19. Jhs.* Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften der DDR, Gesellschaftswissenschaften 4G, Berlin.

⁹ MARX a caractérisé la contradiction interne, c'est-à-dire la contradiction qui fait que la bourgeoisie libérale exigeait certes une œuvre de réforme théorique orientée vers les principes de 1789, mais sans toute fois être capable de diriger le processus réel dans le pays (Kossok 1987, 33) – de la manière suivante: « Sur l'île de Léon, des idées sans actes, dans le reste de l'Espagne, des actes sans idées » (MEW 10/458). Il est intéressant de remarquer que « La Abeja Española » (27. 6. 1813) caractérisa la politique linguistique des Cortès d'une manière tout à fait analogue: « *Revolución de nombres y no de cosas* » (titre de l'article), c'est-à-dire les transformations linguistiques comme acompte sur des transformations réelles.

- LLORENS, V. (1958): *Notas sobre la aparición de liberal*, in: Nueva Revista de Filología Hispánica XII. México/Austin (Texas), 53–58.
- MARX, K. (1961): Marx-Engels Werke (MEW) 10, Berlin.
- SEOANE, MARÍA CRUZ (1968): *El primer lenguaje constitucional español* (Las Cortes de Cádiz), Madrid.
- VILAR, P. (1973): *Pàtria i nació en el vocabulari de la Guerra contra Napoleó*, in: VILAR, P., *Assaigs sobre la Catalunya del segle XVIII*, Barcelona, 133–171.

Dr. JENNY BRUMME, Karl-Marx-Universität Leipzig, Sektion Theoretische und angewandte Sprachwissenschaft